

ANNEXE 2 : FICHE D'INFORMATION SUR LES KITS DE PRELEVEMENTS SALIVAIRES POUR LA CONFIRMATION BIOLOGIQUE DES CAS DE ROUGEOLE

Positionnement des stocks de kits de prélèvements

Des kits de prélèvements seront positionnés au niveau des DDASS (10 au moment de la mise en place). L'InVS assurera la gestion d'un stock national afin de pouvoir permettre l'investigation d'éventuelles flambées et de répondre à la demande des DDASS pour le renouvellement de leurs stocks.

Pour se réapprovisionner, les DDASS devront faire une demande de kits auprès du département des maladies infectieuses de l'InVS.

Approvisionnement des médecins

Les médecins libéraux ont la possibilité de faire une demande de kits auprès de la DDASS (par fax, téléphone ou par l'intermédiaire de la fiche de DO).

Les DDASS enverront aux médecins par voie postale les kits demandés.

Composition d'un kit de prélèvement

- un écouvillon en mousse dans un tube en plastique fermé (voir ci-contre) qui se conserve à température ambiante ;
- une étiquette et une boîte de transport ;
- une fiche de renseignements pour le CNR ;
- une enveloppe pré-affranchie à l'adresse du CNR*.



Intérêt des prélèvements salivaires

Les IgM apparaissant dans la salive à peu près en même temps que dans le sang, il est recommandé d'effectuer le prélèvement de salive à partir du 3^{ème} jour de l'éruption. Si le prélèvement est plus précoce et si la recherche d'IgM est négative, une PCR pour la détection du génome viral sera effectuée. En cas de PCR positive, un séquençage des gènes amplifiés sera réalisé au CNR** afin d'identifier l'origine des virus.

Ce prélèvement est non-invasif. Il suffit de frotter la face interne des joues/gencives du malade pendant 1 minute environ avec la petite éponge fournie jusqu'à ce que celle-ci soit imbibée de salive.

Une fois le prélèvement réalisé, l'écouvillon est remis dans le tube plastique qui est identifié par une étiquette sur laquelle doivent être inscrits le nom, le prénom et la date de naissance du patient. Puis ce tube est placé dans la boîte de transport qui est placée dans l'enveloppe. L'envoi peut se faire à température ambiante, par voie postale normale.

La fiche de renseignements complétée doit accompagner le prélèvement et faire apparaître les coordonnées du médecin prescripteur.

Les analyses des prélèvements sont gratuites pour le patient.

Les résultats seront ensuite adressés par le CNR au médecin prescripteur.

En 2005

* Laboratoire associé au CNR : Laboratoire de virologie humaine et moléculaire, CHU, avenue G. Clemenceau, 14 033 Caen cedex – Tél. : 02 31 27 25 54 – Fax. : 02 31 27 25 57

** CNR : Unité 404 "Immunité et vaccination" – Centre d'études et de recherches en virologie et immunologie (CERVI), 21 avenue Tony Garnier, 69 365 Lyon cedex 07 – Tél. : 04 37 28 23 90 – Fax. : 04 37 28 23 91

Institut de Veille Sanitaire, Département des maladies infectieuses, 12 rue du Val d'Osne, 94 415 Saint-Maurice cedex – Tél. : 01 41 79 67 00 – Fax. : 01 41 79 68 72